# Salle de presse



Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

## Communiqués - Ministère

Retour à la liste

**Patrimoine de Portneuf**

**La ministre de la Culture et des Communications annonce une aide à la restauration de deux maisons classées monuments historiques**

Québec, le 8 octobre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et son collègue le député de Portneuf, M. Jean-Pierre Soucy, annoncent l'attribution de 105 000 $ pour soutenir la restauration de deux maisons de la région de Portneuf, classées monuments historiques : la maison Larue à Neuville et le relais de poste de Deschambault, à Deschambault-Grondines.

« Bien que construites à une centaine d'années d'intervalle, ces deux propriétés se sont inscrites de façon remarquable dans le paysage portneuvois. Assurer la conservation de ces bâtiments en soutenant leur restauration témoigne de notre profond attachement à notre patrimoine », a déclaré la ministre Line Beauchamp.

Pour le député de Portneuf, les travaux visés par les investissements annoncés s'inscrivent dans un courant qui met en valeur les savoir-faire et les matériaux traditionnels, faisant ainsi écho aux orientations de la Politique culturelle de la MRC de Portneuf. « En plus de constituer des éléments dominants du paysage architectural de leur village, la maison Larue et le relais de poste sont des exemples éloquents de la maîtrise des savoir-faire portneuvois et de l'évolution des techniques traditionnelles de construction, d'où l'importance d'en préserver l'authenticité », a déclaré M. Soucy.

Construit entre 1753 et 1758 et agrandi à deux reprises, le relais de poste de Deschambault a joué un rôle important dans l'histoire et l'essor économique de la municipalité au XIXe siècle. Le bâtiment, qui compte cinq lucarnes et comprend une grande galerie de style Regency, a eu diverses fonctions dont celle de relais de poste pendant une cinquantaine d'années. Abandonné pendant près de vingt ans, le relais a subi de nombreux dommages. Les nouveaux propriétaires lui accordent désormais une attention soutenue et se voient attribuer une aide de 78 000 $ pour les travaux de la première phase de restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment. Rappelons qu'au cours de l'exercice financier précédent, le ministère de la Culture et des Communications avait accordé une aide de 111 500 $ pour d'importants travaux de consolidation des structures et d'assèchement des sols.

De son côté, la maison Larue, propriété de la même famille depuis sa construction en 1854, est de style néo-classique avec des variantes du style Regency. Elle conserve encore aujourd'hui plusieurs éléments intérieurs d'origine dont des plinthes, portes, chambranles et pièces de quincaillerie. L'aide accordée s'élève à près de 27 000 $ et servira à des travaux de restauration à la toiture.

**Source :**

Colette Proulx
Direction générale des communications
(514) 873-2979

**Information :**

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

---



Québec

© Gouvernement du Québec, 2007